

AR Prefecture

063-216303537-20231213-2023_12_46B-DE
Reçu le 15/12/2023

Extrait du registre des délibérations

du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Vingt-trois, le 13 décembre à 20 h 00

- en exercice	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	08	
- votants	09	
- absents	02	
- exclus	0	

Date de convocation : 07 décembre 2023
Date d'affichage : 07 décembre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, ROMEAS Daniel (pouvoir à CARLE Pascal)
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération : 46 – 2023

Objet : modification tarifs de l'eau et de l'assainissement

Pour être en conformité avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne afin de pouvoir bénéficier de subventions pour de futurs travaux, il est nécessaire de modifier les tarifs de l'eau et de l'assainissement comme suit : suppression des tranches

EAU

Abonnement compteur : 75.50 €

Consommation : 1.20 € le m3

ASSAINISSEMENT

Abonnement : 40.00 €

Consommation : 1.20 € le m3

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour les nouveaux tarifs qui rentreront en vigueur pour la tarification 2023 / 2024.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 décembre 2023
et publication ou notification du 14 décembre 2023

